



FICHE TECHNIQUE

291019

BACTACI

**NETTOYANT DESTRUCTEUR D'ODEURS
FONCTION BACTÉRICIDE LEVURICIDE
USAGE PROFESSIONNEL**

BACTACI est une préparation à base de fonctions tensioactives non ioniques, d'agents bactéricides cationiques, de réducteurs de mauvaises odeurs.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1005 G/L +/- 20 G/L
Inflammabilité	: ininflammable
Ph pur	: 7,10 environ
Ph à 5%	: 7,02 environ
Couleur	: incolore
Odeur	: inodore
Parfums disponibles	: pin, lavandin, eucalyptus, citron
Tension superficielle à 5%	: 36,8 dyne/cm



PROPRIETES PRINCIPALES

BACTACI est un produit **TRIPLE FONCTIONS** :

- **NETTOYANT** : des surfaces, enlève les souillures grasses, minérales et organiques sans altérer les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, etc...
- **DESINFECTANT** : assure simultanément le nettoyage et la désinfection des surfaces, sols, murs, carrelages, revêtements thermoplastiques, les surfaces peintes lessivables, etc...
- **DESTRUCTEUR D'ODEURS** : assainit et neutralise les mauvaises d'odeurs dans les locaux : odeurs confinées de vestiaires, d'ambiance humide, salle d'eau, etc... Apporte une odeur fraîche rémanente.

Efficacité **BACTERICIDE** en conditions de saleté conforme à la norme NF EN 1276 à la concentration de 5% (Temps de contact 5 mn).

Efficacité **LEVURICIDE** selon NF EN 1275 à la concentration de 4% (Temps de contact 15 mn) : Candida albicans.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer par pulvérisation, trempage, brossage, lessivage.
- Utilisation en dilution en 5% dans l'eau froide ou tiède.
- Utilisation en dilution à 0,5% dans l'eau froide ou tiède en condition de propreté (désinfection terminale)
- Laisser en contact pendant 10 minutes.
- Terminer par un rinçage complet et contrôlé à l'eau potable.

RECOMMANDATIONS

NOTA IMPORTANT : L'étiquetage de sécurité ci-dessous disparaît totalement lorsque le produit est dilué à partir de 40% dans l'eau.



H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.